PRO FLOWLEVEL PATCH™

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3r
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO FLOWLEVEL PATCH™ est un composé de ragréage à base de ciment Portland/gypse modifié aux polymères, à prise rapide qui, une fois mélangé avec de l'eau, est conçu pour le remplissage de fissures, de dépressions, de vides et de trous dans les supports jusqu'à 12 mm (1/2") d'épaisseur. PRO FLOWLEVEL PATCH est formulé avec la Technologie Stabilisée™ exclusive de PROMA qui réduit le mouvement et le rétrécissement lors du séchage pour des résultats supérieurs.

Caractéristiques

- Peut à la fois ragréer et être appliqué comme couche de lissage à partir d'un rebord effilé jusqu'à 12 mm (1/2") d'épaisseur en une seule application ;
- PRISE RAPIDE : le revêtement de sol peut être installé après un délai de seulement 90 à 120 minutes (appliqué en couche mince) ;
- Formulé avec la Technologie Stabilisée™ exclusive de PROMA qui réduit le mouvement et le rétrécissement lors du séchage pour des résultats supérieurs ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Se mélange uniquement avec de l'eau ;
- À faible retrait ;
- Compatible avec la plupart des produits de pose, les adhésifs et les revêtements de sol incluant le parquet de bois et le caoutchouc, une fois sec ;
- N'est pas propice au développement de bactéries ou de moisissures ;
- Aucun COV ;
- Produit écologique et sécuritaire pour les utilisateurs du produit.

Emballage

Sac de 10 kg (22 lb)

Béton | *Surfaces de gypse et de béton léger* | *Autres produits de ragréage de PROMA PRO FLOWLEVEL* | *Contreplaqué de catégorie d'extérieur*

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Surfaces de gypse et de béton léger ;
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement ;
- Carreaux de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants† ;
- Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy† ;
- Métal tel que l'acier, le cuivre, l'acier inoxydable, l'aluminium ou le plomb† ;
- Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié et les résidus d'adhésifs solubles dans l'eau† ;
- Revêtements de sol en PVC homogènes† ;
- Revêtements de sol à base de résine (époxy, uréthane ou polyuréthane)† ;
- Carreaux de composition de vinyle (VCT), carreaux de vinyle d'amiante (VAT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné† ;
- Autres produits de ragréage PRO FLOWLEVEL de PROMA.

† *Lorsqu'apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ (voir la fiche technique respective pour plus de détails)*

Restrictions

- Pour installations INTÉRIEURES seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 12 mm (1/2") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 12 mm (1/2"), utilisez le produit PRO FLOWLEVEL 40™ à ces fins (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-appropriés.
- Ne pas employer sur les revêtements de sols à endos coussiné.
- Laisser sécher le produit de ragréage correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- Les carreaux de céramique, les carreaux de vinyle de composition ou les adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) existants doivent être correctement préparés et apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ avant d'installer le composé de ragréage (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- Les planchers de terrazzo à base d'époxy, le métal, les planchers de résine époxy ou les revêtements de sol en PVC homogènes existants doivent être correctement préparés et apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ avant d'installer le composé de ragréage (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

Restrictions (suite)

- Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'existent des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.
- Ne pas employer dans des endroits sujets à l'immersion, à l'eau stagnante ou à l'humidité permanente.
- Ne pas ajouter d'eau lorsque le mélange commence à épaissir.
- Ne pas ajouter de sable ni de granulat au mélange.
- Protéger de toute source de ventilation directe ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation, pour un minimum de 24 heures. Ces conditions pourraient entraîner un mûrissement trop rapide du produit de ragréage, provoquant l'apparition de microfissures.
- **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps ouvrable	10-15 minutes
Prise finale	< 45 minutes
Délais avant l'installation du revêtement de sol (appliqué en couche mince)	90-120 minutes

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	0 g/L
Retrait linéaire (%) @ 28 jours	< 0,04 %
Résistance à la flexion (ASTM C-348) @ 28 jours	> 6,9 MPa (1,000 lb/po²)
Résistance à l'arrachement (ASTM D4541 [béton]) @ 7 jours	> 2,4 MPa (350 lb/po²)
Résistance à la compression (ASTM C-109) @ 28 jours	> 27,6 MPa (4,000 lb/po²)
Densité	1,8 g/mL
Couverture approximative par sac de 10 kg (22 lb)	
Épaisseur	**Couverture**
1,5 mm (1/16")	5,6 m² (60 pi²)
3 mm (1/8")	2,8 m² (30 pi²)
6 mm (1/4")	1,4 m² (15 pi²)
Période de conservation	
6 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME™ peut être employer sur presque toute surface apte à recevoir une couche de nivellement sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement mûris (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux, et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendus conformes à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être **soit** APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ **soit** préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit de ragréage qui sera posé par la suite.
- Les vieux carreaux de céramique, les carreaux de composition de vinyle et les feuilles de vinyle à endos non coussiné **doivent être correctement apprêtés** avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ de PROMA avant l'application du composé de ragréage. (Pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surface et à la fiche technique du PRO SUPERPRIME™ ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).
- Les dalles de béton existantes comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des résidus d'adhésifs doivent être grattées, poncées, nettoyées et **APPRÊTÉES** avant l'application du produit de ragréage. (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surfaces et à la fiche technique de PRO SUPERPRIME™ ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

  Remarque : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié (Cut-back).

  Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange

Ratio pour le mélange : 3 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, mesurer et verser environ **3,2 L (0,85 gal US)** d'eau propre froide puis ajouter graduellement 10 kg (22 lb) de poudre PRO FLOWLEVEL PATCH™, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeau et d'une consistance uniforme.
4. Le produit est maintenant prêt pour l'application.
5. Utiliser le produit dans les plus brefs délais (quelques minutes).

Application

Remarque : Protéger de toute source de ventilation directe ou source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation.

1. Une fois mélangé, étaler immédiatement le mélange PRO FLOWLEVEL PATCH™ à l'aide d'une truelle à rebord droit, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer le fini désiré.
2. Ne pas brasser plus de mélange que ce qui peut être étalé et employé en dedans de 10 à 15 minutes.
3. Ne pas ajouter d'eau après le durcissement du mélange.

Pour plus de détails sur les moyens d'appliquer ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées et une assistance technique sur place.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Mûrissement et protection

- 90-120 minutes à la température de la pièce (passage de piétons et appliqué en couche mince).
- Installer les revêtements de sol résilients, de tapis, de bois d'ingénierie ou de parquet de bois après 90 à 120 minutes (appliqué en couche mince).
- Le produit doit être complètement sec avant d'y étaler l'adhésif de revêtement de sol.

  Remarque : Le délai de séchage et de mûrissement peut varier dépendamment de la température et de l'humidité environnante. **Ne pas forcer ni le séchage ni une prise accélérée par l'emploi d'éventails, de souffleurs ou d'appareils de chauffage d'appoint.**
- S'assurer que l'émission de vapeur d'eau provenant de la chape ne dépasse pas 1,36 kg /93 m^2 (3 lb / 1000 pi^2) par 24 heures lorsque vérifié selon le test au chlorure de calcium (ASTM F-1869) avant de procéder à l'application du carrelage ou du revêtement.
- Interdire la circulation et protéger la surface de la poussière jusqu'à ce qu'elle soit entièrement recouverte d'un revêtement de sol.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

PRO SUPERPRIME™

PROMA a mis au point un apprêt révolutionnaire capable de rendre n'importe quelle surface apte à recevoir un produit de ragréage sans l'obligation préalable d'effectuer un grenaillage ou une scarification. La combinaison PRO SUPERPRIME™ et PRO FLOWLEVEL PATCH™ peut s'avérer un système incomparable pour la préparation des substrats lors de l'installation de revêtements de sol. La surface doit rencontrer un minimum de résistance à l'arrachement de 0,5 MPa (72 psi). Dans les endroits à circulation intense, la résistance à l'arrachement doit atteindre un minimum de 1,23 MPa (175 psi).

Béton mûri (28 jours minimum)

Métal tel que l'acier, l'inox, le cuivre, l'aluminium et le plomb

Contreplaqué de catégorie d'extérieur

Carrelages et dallages existants, céramique, porcelaine, grès, marbre et granit

Vieux revêtements de sols souples : vinyliques, CPV homogène, carreaux de vinyle (vinyle-amiante et de synthèse)

Résidu d'adhésif

Substrats peints

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2017 ADHÉSIFS PROMA INC.